

L'UNAT ALERTE SUR LA SUPPRESSION DES CESER ET DES AGENCES : UN AFFAIBLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) exprime sa vive préoccupation quant à l'amendement visant à supprimer dans les régions le Conseil économique, social et environnemental (Ceser). Cet amendement a été adopté en commission à l'Assemblée nationale dans le cadre de la proposition de loi sur la simplification de la vie économique. Si cette décision était confirmée, lors de l'examen en séance publique, prévu du 8 au 11 avril, elle représenterait un recul significatif pour la démocratie participative en région.

Les Ceser sont des instances essentielles au dialogue démocratique et à la représentation de la société civile dans les régions. Ils jouent un rôle fondamental dans l'élaboration des politiques publiques en associant la société civile aux décisions majeures qui concernent l'aménagement du territoire, le développement économique et l'inclusion sociale.

Dans un contexte de polarisation croissante de la vie politique, **il est impératif de maintenir une instance capable de dépasser des intérêts particuliers pour faire consensus autour de visions partagées pour l'avenir d'un territoire.** Alors que nos institutions font face à des défis de confiance et de participation citoyenne, affaiblir un tel outil de concertation revient à fragiliser encore davantage notre démocratie locale.

Les Unat régionales sont pour la plupart impliquées au sein des Ceser, elles contribuent aux réflexions sur les enjeux du tourisme social et solidaire : leur expertise est un véritable atout pour les politiques publiques.

Cette volonté de suppression s'inscrit dans une logique, il nous semble, de recentralisation de l'État, comme en témoignent les incertitudes récentes autour des agences comme Atout France, l'ADEME ou encore l'OFB. En résulterait moins de concertation et d'accompagnement des territoires, un affaiblissement des politiques publiques de proximité, un risque accru d'inégalités entre les régions.

L'Unat appelle les pouvoirs publics à reconsidérer cette orientation et à préserver ces organisations afin de garantir aux territoires leur capacité à agir pour leur développement et leur préservation.

L'Unat est une association reconnue d'utilité publique créée en 1920. Tête de réseau du Tourisme Social et Solidaire, nous représentons les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances pour le plus grand nombre. L'Unat partage la conviction que les vacances ont une véritable utilité sociale dans notre société, en tant qu'outil permettant le plein exercice de la citoyenneté.